

RAPPORT DU MAIRE 2022

RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER 2021 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, nous vous présentons les faits saillants du rapport financier 2021 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2021

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil tenue le 11 avril 2022.

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 montrent des revenus de fonctionnement de 19 204 366 \$ et des charges fiscales et affectations nettes totalisant 16 156 957 \$. Par conséquent, pour l'exercice 2021, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 3 047 409 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs (2 342 479 \$) à ce qui avait été anticipé. La conclusion de la vente d'une parcelle des terrains adjacents à l'hôpital (+ 1 875 000 \$) et les droits de mutation immobilière générés par le nouveau développement Terra (+ 495 000 \$) expliquent en grande partie cet écart.

Nous avons aussi dépensé / affecté une somme de 704 930 \$ de moins que les prévisions budgétaires. Notre gestion serrée continue des coûts liés à la main d'œuvre et aux activités génère une variance favorable de 186 000 \$. Nous avons sous-traité pour la première fois l'opération des camps de jour (+ 121 000 \$, contrés cependant par une perte de revenus de 96 000 \$) et il y a aussi eu des projets reportés à l'an 2022 (Réfection colonnes extérieures de l'Hôtel de Ville, les travaux de peinture intérieure du garage municipal, l'ajout d'une scène de spectacles et la réfection des infrastructures de loisirs) d'un montant de 233 000 \$. Certains éléments financiers (refinancement à taux plus avantageux, l'affectation des frais professionnels au surplus affecté ou non affecté + 184 000 \$) ont aussi généré des variances favorables.

Au 31 décembre 2021, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 5 269 441 \$ et la partie affectée était de 3 286 124 \$. La Ville disposait également d'un montant de 1 388 992 \$ dans son fonds de roulement. La Ville dispose donc de réserves financières totalisant 9 944 557 \$ pour parer à des éventualités futures.

2. Immobilisations et Dettes

La Ville a réalisé des investissements en immobilisations au montant de 3 818 071 \$ lors de l'exercice. Parmi les projets les plus importants, nous pouvons noter :

- La réfection des infrastructures de la rue Aumais (2 692 564 \$) et la pulvérisation/resurfaçage de la rue Cypihot (517 009 \$) et les frais professionnels rattachés à ces deux projets (183 230 \$).

- L'achat de véhicules (dont un tracteur/rétro caveuse pour utilisation tout au long de l'année) pour un montant total de 322 422 \$.

Au 31 décembre 2021, la Ville a un endettement net à long terme de 16 572 112 \$. Cet endettement représente 1.96 % du montant de la valeur imposable des immeubles portés au rôle de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 1^{er} janvier 2022. Pour une municipalité dont la population est supérieure à 1 500 habitants et inférieure à 5 000 habitants, le taux critique d'endettement sous contrôle de la municipalité se situerait à un niveau approximatif de 6%. Le montant de l'endettement exclut toute quote-part de l'endettement d'autres organismes tels l'agglomération de Montréal.

3. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2021

La firme Daniel Tétreault, CPA auditeur CA agissait à titre d'auditeur indépendant des registres comptables de la Ville. Après avoir effectué leur audit selon les normes généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de la dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le Rapport financier 2021 et le Rapport de l'auditeur indépendant ont été transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans les délais prescrits et sont disponibles sur le site web de la Ville. Le présent rapport du maire sera déposé sur le site internet de la Ville.

Paola Hawa,
Maire,